

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Autre établissement public administratif local : C.D.G. MANCHE (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 28500005500027

POSTE COMPTABLE : PAIERIE DEPARTEMENTALE DE LA MANCHE

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET CENTRE DE GESTION (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8
II - Présentation générale du budget	
A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19
III - Vote du budget	
A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	39
IV - Annexes	
A - Présentation croisée	
A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
B - Annexes patrimoniales	
B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	41
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	42
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	46
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	47
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	48

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	50
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	51
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	52
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	53
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	54
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	58
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	59
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	60

D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

61

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grises ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

		A
--	--	---

	Informations statistiques		Valeurs	
Population totale			494 487	

	Informations fiscales (N-2)		Collectivité	
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)			0,00	

	Informations financières – ratios		Valeurs	
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population		27,46	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population		22,15	
3	Dépenses d'équipement brut / population		0,38	
4	Encours de dette / population (2) (3)		0,00	
5	DGF / population		0,00	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)		69,50 %	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)		124,52 %	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement		1,72 %	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)		0,00 %	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)		-23,98 %	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I - INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,5 %
- Investissement : 1,5 %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I - INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RESULTATS (1)

			1 C1
RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	10 046 856,98	10 635 894,00	2 282 269,14 A1
Investissement	156 508,28	172 226,06 (3)	-35 504,97 A2
Fonctionnement	9 890 348,70	10 463 667,94 (4)	2 317 774,11 A3

			Solde (B)
RESTES A REALISER N-1			
Dépenses	Recettes		Solde (B)
TOTAL des RAR	3 500,00	III + IV	0,00 B1
Investissement	3 500,00	III	0,00 B2
Fonctionnement	0,00	IV	0,00 B3

			RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1		2 867 806,16
Investissement	A2 + B2		-23 287,19
Fonctionnement	A3 + B3		2 891 093,35

(1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES			I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES			C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 3 500,00
018 RSA		0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13 Subventions d'investissement (3)		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)		0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21 Immobilisations corporelles (3)		3 500,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26 Participations et créances rattachées		0,00
27 Autres immobilisations financières (3)		0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011 Charges à caractère général (4)		0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (4)		0,00
014 Atténuations de produits		0,00
016 APA		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI		0,00
65 Autres charges de gestion courante (4)		0,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00
66 Charges financières		0,00
67 Charges spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018 RSA		0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21 Immobilisations corporelles (3)		0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26 Participations et créances rattachées		0,00
27 Autres immobilisations financières (3)		0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73 Impôts et taxes		0,00
731 Fiscalité locale		0,00
74 Dotations et participations (4)		0,00
75 Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013 Atténuations de charges (4)		0,00
016 APA		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI		0,00
76 Produits financiers		0,00
77 Produits spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

		II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET	
		VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	
VOTE	Credits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	DEPENSES	RECETTES
		245 200,81	268 488,00
		+ +	
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	3 500,00 (si solde négatif)	0,00 (si solde positif)
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	19 787,19	0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	268 488,00	268 488,00
VOTE	Credits de fonctionnement votés au titre du présent budget	DEPENSES	RECETTES
		13 807 746,00	10 951 525,97
		+ +	
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00 (si déficit)	0,00 (si excédent)
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	2 856 220,03
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	13 807 746,00	13 807 746,00
	TOTAL DU BUDGET (4)	14 076 234,00	14 076 234,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
PRÉSENTATION DES AP VOTÉES

Numéro	AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
	Libellé			
		TOTAL		0,00
	“ AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
		TOTAL GENERAL		0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET		
		B2
PRÉSENTATION DES AE VOTÉES		
Numéro	AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1) Libellé	Chapitre(s)
	TOTAL	0,00
	“ AE de dépenses imprévues ” (2)	
		022
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT						II
						C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	8 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	152 616,35	3 500,00	175 000,81	175 000,81	178 500,81
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		220 616,35	3 500,00	185 000,81	185 000,81	188 500,81
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	59 200,00	0,00	60 200,00	60 200,00	60 200,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		59 200,00	0,00	60 200,00	60 200,00	60 200,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		279 816,35	3 500,00	245 200,81	245 200,81	248 700,81

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	279 816,35	3 500,00	245 200,81	245 200,81	248 700,81	
						+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE						19 787,19
						=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						268 488,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT					II
--	--	--	--	--	-----------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	11 586,13	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		11 586,13	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	3 000,00	0,00	14 635,88	14 635,88	14 635,88
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	85 250,32	0,00	23 287,19	23 287,19	23 287,19
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		88 250,32	0,00	37 923,07	37 923,07	37 923,07
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		99 836,45	0,00	37 923,07	37 923,07	37 923,07

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	154 695,31		103 167,75	103 167,75	103 167,75
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	72 375,69		127 397,18	127 397,18	127 397,18
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement			227 071,00	230 564,93	230 564,93	230 564,93

TOTAL	326 907,45	0,00	268 488,00	268 488,00	268 488,00
+					
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE					
					0,00
=					
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					268 488,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	230 564,93
--	-------------------

- (1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.
- (2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.
- (8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
- (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.
- (11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	2 907 737,98	0,00	4 038 080,57	4 038 080,57	4 038 080,57
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	9 706 000,00	0,00	9 436 450,00	9 436 450,00	9 436 450,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	102 800,00	0,00	94 650,50	94 650,50	94 650,50
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		12 716 537,98	0,00	13 569 181,07	13 569 181,07	13 569 181,07
66	Charges financières	9 000,00	0,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
67	Charges spécifiques (3)	3 000,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		12 728 537,98	0,00	13 577 181,07	13 577 181,07	13 577 181,07

023	Virement à la section d'investissement (4)	154 695,31		103 167,75	103 167,75	103 167,75
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	72 375,69		127 397,18	127 397,18	127 397,18
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		227 071,00		230 564,93	230 564,93	230 564,93

TOTAL	12 955 608,98	0,00	13 807 746,00	13 807 746,00	13 807 746,00
--------------	---------------	------	---------------	---------------	---------------

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	13 807 746,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	40 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	10 582 000,00	0,00	10 877 501,00	10 877 501,00	10 877 501,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	22 420,00	0,00	24 022,00	24 022,00	24 022,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	5 001,00	0,00	25 002,97	25 002,97	25 002,97
Total des recettes de gestion courante		10 649 421,00	0,00	10 951 525,97	10 951 525,97	10 951 525,97
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		10 649 421,00	0,00	10 951 525,97	10 951 525,97	10 951 525,97

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	10 649 421,00	0,00	10 951 525,97	10 951 525,97	10 951 525,97
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	2 856 220,03
------------------------------------	--------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	13 807 746,00
---	---------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	230 564,93
---	------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET	II
BALANCE GÉNÉRALE – DÉPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	60 200,00	0,00	60 200,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	10 000,00	0,00	10 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	178 500,81	0,00	178 500,81
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciations des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
198	<i>Neutralisation des amortissements</i>		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Dépréciation des comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Dépréciation des comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	248 700,81	0,00	248 700,81

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	19 787,19
	=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	268 488,00
---	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	4 038 080,57		4 038 080,57
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	9 436 450,00		9 436 450,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	94 650,50	0,00	94 650,50
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	4 500,00	0,00	4 500,00
67	Charges spécifiques (9)	3 500,00	0,00	3 500,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	127 397,18	127 397,18
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		103 167,75	103 167,75
	Dépenses de fonctionnement – Total	13 577 181,07	230 564,93	13 807 746,00

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
	=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	13 807 746,00
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE – RECETTES			D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	14 635,88	0,00	14 635,88
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		27 548,50	27 548,50
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		99 848,68	99 848,68
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		103 167,75	103 167,75
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	14 635,88	230 564,93	245 200,81

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	23 287,19
---------------------------------------	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	268 488,00
---	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	25 000,00		25 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	10 877 501,00		10 877 501,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	24 022,00		24 022,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	25 002,97	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	10 951 525,97	0,00	10 951 525,97

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	2 856 220,03
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	13 807 746,00
--	----------------------

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE**

						III
						A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	279 816,35	3 500,00		245 200,81	245 200,81	0,00	245 200,81
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	8 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	152 616,35	3 500,00	0,00	175 000,81	175 000,81	0,00	175 000,81
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	220 616,35	3 500,00		185 000,81	185 000,81	0,00	185 000,81
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	59 200,00	0,00	60 200,00	60 200,00	60 200,00	60 200,00	60 200,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)							
Total des dépenses financières	59 200,00	0,00		60 200,00	60 200,00	0,00	60 200,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	279 816,35	3 500,00		245 200,81	245 200,81	0,00	245 200,81
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	19 787,19
--	-----------

Total des dépenses d'investissement cumulées	268 488,00
--	------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

- (3) Voir l'état IIIA2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

RECETTES											
Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)		RAR N-1		Propositions nouvelles					
		I		II		III = I + II					
TOTAL		241 657,13		245 200,81		245 200,81					
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
21	Immobilisations corporelles	11 586,13									
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
Total des recettes d'équipement		11 586,13		0,00		0,00					
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	3 000,00	0,00	14 635,88	14 635,88	14 635,88	14 635,88				
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
Total des recettes financières		3 000,00		14 635,88		14 635,88					
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
Total des recettes réelles		14 586,13		14 635,88		14 635,88					
021	Virement de la section de fonctionnement	154 695,31		103 167,75	103 167,75	103 167,75					
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	72 375,69		127 397,18	127 397,18	127 397,18					
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00					
Total des recettes d'ordre		227 071,00		230 564,93		230 564,93					
						268 488,00					
						0,00					
						23 287,19					
						Affectation au compte 1068 (8)					
						23 287,19					
						Total des recettes d'investissement reporté ou anticipé (7)					
						0,00					

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	III	
									A1	III = I + II
		TOTAL	279 816,35	3 500,00	0,00	245 200,81	245 200,81	0,00	245 200,81	248 700,81
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	8 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
2051	Concessions, droits similaires	8 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	152 616,35	3 500,00	0,00	175 000,81	175 000,81	0,00	175 000,81	0,00	178 500,81
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00		4 000,81	4 000,81	0,00	4 000,81	0,00	4 000,81
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00		56 000,00	56 000,00	0,00	56 000,00	0,00	56 000,00
21578	Autre matériel technique	5 000,00	0,00		6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	0,00	6 500,00
21828	Autres matériels de transport	25 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
21838	Autre matériel informatique	77 616,35	0,00		55 000,00	55 000,00	0,00	55 000,00	0,00	55 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	45 000,00	3 500,00		23 500,00	23 500,00	0,00	23 500,00	0,00	27 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	60 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	220 616,35	3 500,00	0,00	185 000,81	185 000,81	0,00	185 000,81	0,00	188 500,81
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	59 200,00	0,00		60 200,00	60 200,00		60 200,00		60 200,00
1641	Emprunts en euros	59 200,00	0,00		60 200,00	60 200,00		60 200,00		60 200,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00		0,00

C.D.G. MANCHE - BUDGET CENTRE DE GESTION - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits générés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits générés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	59 200,00	0,00	0,00	60 200,00	60 200,00	0,00	60 200,00	60 200,00
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	279 816,35	3 500,00	0,00	245 200,81	245 200,81	0,00	245 200,81	248 700,81
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00			0,00
Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00			0,00
Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00			0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00			0,00

(1) Détalier les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 2024 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET							III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT							A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée		TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
		I		II		III = I + II	
	TOTAL	241 657,13	0,00	245 200,81	245 200,81	245 200,81	245 200,81
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	11 586,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	11 586,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		11 586,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	3 000,00	0,00	14 635,88	14 635,88	14 635,88	14 635,88
102222	FCTVA	3 000,00	0,00	14 635,88	14 635,88	14 635,88	14 635,88
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		3 000,00	0,00	14 635,88	14 635,88	14 635,88	14 635,88
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		14 586,13	0,00	14 635,88	14 635,88	14 635,88	14 635,88
021	Virement de la section de fonctionnement	154 695,31		103 167,75	103 167,75	103 167,75	103 167,75
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	72 375,69		127 397,18	127 397,18	127 397,18	127 397,18
15112	Provisions pour litiges et contentieux	0,00	27 548,50	27 548,50	27 548,50	27 548,50	27 548,50
2805	Licences, logiciels, droits similaires	29 315,00	32 485,05	32 485,05	32 485,05	32 485,05	32 485,05
28128	Autres aménagements de terrains	0,00	200,00	200,00	200,00	200,00	200,00
281351	Bâtiments publics	0,00	6 693,92	6 693,92	6 693,92	6 693,92	6 693,92
281578	Autre matériel technique	1 805,00	2 780,00	2 780,00	2 780,00	2 780,00	2 780,00
281828	Autres matériels de transport	4 450,00	7 950,00	7 950,00	7 950,00	7 950,00	7 950,00
281838	Autre matériel informatique	30 361,53	38 923,82	38 923,82	38 923,82	38 923,82	38 923,82
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	6 444,16	10 815,89	10 815,89	10 815,89	10 815,89	10 815,89
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		227 071,00		230 564,93	230 564,93	230 564,93	230 564,93

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Sauf 165, 166 et 16449.
- (4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à réversement.
- (5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE**

		III	
		B	

Chap.	Libellé	DÉPENSES						TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	
	TOTAL	12 955 608,98	0,00	0,00	13 807 746,00	II	0,00	13 807 746,00
011	Charges à caractère général (3)	2 907 737,98	0,00	0,00	4 038 080,57	4 038 080,57	0,00	4 038 080,57
012	Charges de personnel et traçais assimilés (3)	9 706 000,00	0,00	9 436 450,00	9 436 450,00	9 436 450,00	0,00	9 436 450,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	102 800,00	0,00	94 650,50	94 650,50	94 650,50	0,00	94 650,50
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		12 716 537,98	0,00	0,00	13 569 181,07	13 569 181,07	0,00	13 569 181,07
66	Charges financières	9 000,00	0,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00
67	Charges spécifiques (3)	3 000,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)							
Total des dépenses financières		12 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00
Total des dépenses réelles		12 728 537,98	0,00	0,00	13 577 181,07	13 577 181,07	0,00	13 577 181,07
023	Virement à la section d'investissement	154 695,31		103 167,75	103 167,75	103 167,75		103 167,75
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	72 375,69		127 397,18	127 397,18	127 397,18		127 397,18
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		227 071,00		230 564,93	230 564,93	230 564,93		230 564,93

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
Total des dépenses de fonctionnement cumulées	13 807 746,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

		III	B
--	--	-----	---

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent(1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	10 649 421,00	0,00	10 951 525,97	10 951 525,97	10 951 525,97
013	Atténuations de charges (2)	40 000,00	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	10 582 000,00	0,00	10 877 501,00	0,00	10 877 501,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	22 420,00	0,00	24 022,00	0,00	24 022,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	5 001,00	0,00	25 002,97	0,00	25 002,97
	Total des recettes de gestion des services	10 649 421,00	0,00	10 951 525,97	10 951 525,97	10 951 525,97
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00		0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	10 649 421,00	0,00	10 951 525,97	10 951 525,97	10 951 525,97
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00		0,00		0,00

	R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	2 856 220,03
--	---------------------------------------	--------------

	Total des recettes de fonctionnement cumulées	13 807 746,00
--	---	---------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après voie du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DÉPENSES – DÉTAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé (2)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II	
									III	B1
	TOTAL	12 955 608,98			0,00	13 807 746,00	0,00	13 807 746,00	13 807 746,00	
011	Charges à caractère général (4)	2 907 737,98			0,00	4 038 080,57	4 038 080,57	0,00	4 038 080,57	4 038 080,57
6042	Achats de prestations de services	20 000,00			20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	
60611	Eau et assainissement	47 500,00			0,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	
60612	Energie - Electricité	0,00			0,00	28 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00	
60613	Chauffage urbain	0,00			0,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	
60622	Carburants	15 000,00			0,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	
60623	Alimentation	600,00			0,00	600,00	0,00	600,00	600,00	
60631	Fournitures d'entretien	750,00			0,00	500,00	0,00	500,00	500,00	
60632	Fournitures de petit équipement	8 500,00			0,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	
6064	Fournitures administratives	12 000,00			0,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	
60668	Autres produits pharmaceutiques	4 000,00			0,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	
6132	Locations immobilières	6 000,00			0,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	
61351	Matériel roulant	0,00			0,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00	
61358	Autres	12 000,00			0,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00	
614	Charges locatives et de copropriété	20 000,00			0,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	1 856 877,98			0,00	2 898 680,57	2 898 680,57	0,00	2 898 680,57	
61551	Entretien matériel roulant	9 000,00			0,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00	
61558	Entretien autres biens mobiliers	400,00			0,00	400,00	0,00	400,00	400,00	
6156	Maintenance	90 000,00			0,00	106 000,00	0,00	106 000,00	106 000,00	
6161	Multirisques	7 500,00			0,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	
6182	Documentation générale et technique	3 000,00			0,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	
6184	Versements à des organismes de formation	37 000,00			0,00	61 900,00	0,00	61 900,00	61 900,00	
6185	Frais de colloques et de séminaires	1 000,00			0,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	
6188	Autres frais divers	10 000,00			0,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	46 500,00			0,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	
62268	Autres honoraires, conseils	98 000,00			0,00	75 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 000,00			0,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	
6231	Annonces et insertions	4 000,00			0,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	
6233	Foires et expositions	2 000,00			0,00	2 600,00	0,00	2 600,00	2 600,00	
6234	Réceptions	18 500,00			0,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	
6236	Catalogues et imprimés	12 000,00			0,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	

C.D.G. MANCHE - BUDGET CENTRE DE GESTION - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés hors AE	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
									III = I + II
6238	Divers	5 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6248	Divers	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	39 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6261	Frais d'affranchissement	30 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00	28 000,00
6262	Frais de télécommunications	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
627	Services bancaires et assimilés	2 400,00	0,00	2 400,00	2 400,00	0,00	2 400,00	2 400,00	2 400,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	47 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	400 000,00	0,00	450 000,00	450 000,00	0,00	450 000,00	450 000,00	450 000,00
6288	Autres services extérieurs	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	210,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	9 706 000,00	0,00	9 436 450,00	9 436 450,00	9 436 450,00	9 436 450,00	9 436 450,00	9 436 450,00
6218	Autre personnel extérieur	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
6331	Versement mobilité	35 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	33 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	33 000,00	33 000,00	58 000,00	33 000,00	33 000,00	33 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	60 000,00	0,00	58 000,00	58 000,00	20 000,00	58 000,00	58 000,00	58 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 065 000,00	0,00	1 082 000,00	1 082 000,00	1 082 000,00	1 082 000,00	1 082 000,00	1 082 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	23 000,00	23 000,00	10 000,00	23 000,00	23 000,00	23 000,00
64113	NBI	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	5 750 000,00	0,00	5 435 000,00	5 435 000,00	5 435 000,00	5 435 000,00	5 435 000,00	5 435 000,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	55 350,00	55 350,00	55 350,00	55 350,00	55 350,00	55 350,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 870 000,00	0,00	1 780 000,00	1 780 000,00	1 780 000,00	1 780 000,00	1 780 000,00	1 780 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	500 000,00	0,00	502 000,00	502 000,00	502 000,00	502 000,00	502 000,00	502 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	235 000,00	0,00	220 000,00	220 000,00	220 000,00	220 000,00	220 000,00	220 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	51 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	12 000,00	0,00	12 100,00	12 100,00	12 100,00	12 100,00	12 100,00	12 100,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6488	Autres	10 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles II	Vote de l'assemblée III = I + II	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	102 800,00	0,00	94 650,50	94 650,50	0,00	94 650,50	94 650,50
65311	Indemnités de fonction	67 000,00	0,00	67 000,00	67 000,00	0,00	67 000,00	67 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
65313	Cotisations de retraite	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 300,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6542	Créances éteintes	200,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
65736211	Subv. BA/régie admin. sans ps.morale	17 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
65811	Droits d"utilisat° - informatique nuage	0,00	0,00	6 800,00	6 800,00	0,00	6 800,00	6 800,00
65818	Autres	6 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	300,00	0,00	350,50	350,50	0,00	350,50	350,50
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		12 716 537,98	0,00	0,00	13 569 181,07	0,00	13 569 181,07	13 569 181,07
66	Charges financières	9 000,00	0,00	4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	5 000,00	0,00	4 100,00	4 100,00	0,00	4 100,00	4 100,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	4 000,00	0,00	400,00	400,00	0,00	400,00	400,00
67	Charges spécifiques (4)	3 000,00	0,00	3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	3 000,00	0,00	3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)							
Total des charges financières et spécifiques		12 000,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
Total des dépenses réelles		12 728 537,98	0,00	0,00	13 577 181,07	0,00	13 577 181,07	13 577 181,07
023	Virement à la section d'investissement	154 695,31		103 167,75	103 167,75	103 167,75	103 167,75	103 167,75
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	72 375,69		127 397,18	127 397,18	127 397,18	127 397,18	127 397,18
6811	Dot. amort. immos incorporelles	72 375,69		99 848,68	99 848,68	99 848,68	99 848,68	99 848,68
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	0,00		27 548,50	27 548,50	27 548,50	27 548,50	27 548,50

Chap. / art. (1)	Libellé (2)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00	I		0,00	II	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	227 071,00			230 564,93	230 564,93	0,00	230 564,93

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024, "produit des cessions d'immobilisations").

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
						10 951 525,97
	TOTAL	10 649 421,00	0,00	10 951 525,97	10 951 525,97	10 951 525,97
013	Atténuations de charges (3)	40 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	40 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	10 582 000,00	0,00	10 877 501,00	10 877 501,00	10 877 501,00
706881	Cotisations obligatoires	2 135 000,00	0,00	1 579 131,00	1 579 131,00	1 579 131,00
706882	Cotisations additionnelles	0,00	0,00	690 870,00	690 870,00	690 870,00
706883	Cotisations des organismes non affiliés	70 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00
706888	Autres	727 000,00	0,00	834 500,00	834 500,00	834 500,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	7 550 000,00	0,00	7 450 000,00	7 450 000,00	7 450 000,00
708773	Remb. frais coût lauréat	10 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
708778	Remb. frais, autres frais	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	50 000,00	0,00	178 000,00	178 000,00	178 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	22 420,00	0,00	24 022,00	24 022,00	24 022,00
744	FCTVA	420,00	0,00	278,00	278,00	278,00
7472	Participation régions	22 000,00	0,00	23 744,00	23 744,00	23 744,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	5 001,00	0,00	25 002,97	25 002,97	25 002,97
752	Revenus des immeubles	5 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
75888	Autres	1,00	0,00	22 002,97	22 002,97	22 002,97
	Total des recettes de gestion des services	10 649 421,00	0,00	10 951 525,97	10 951 525,97	10 951 525,97
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	10 649 421,00	0,00	10 951 525,97	10 951 525,97	10 951 525,97
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes impulsées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040 / RF 043 = DF 043*).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES		IV B1.1	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE			

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de filie	Date de signature	Date de démission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé ON	Catégorie d'emprunt (8)
							Taux initial	Niveau de taux (5)				
163 Emprunts obligataires (Total)							0,00					
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)							700 000,00					
1641 Emprunts en euros (total)							700 000,00					
LA BANQUE POSTALE	25/03/2016	01/08/2016		700 000,00	F		1,570	1,649		T	X Echéance constante	A-1
1643 Emprunts en devises (total)							0,00					
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)							0,00					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)							0,00					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)							0,00					
1671 Avances consolidées du Trésor (total)							0,00					
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)							0,00					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)							0,00					
1678 Autres emprunts et dettes (total)							0,00					
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)							0,00					

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de filie	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Emprunts et dettes à l'ordre du contrat			Catégorie d'emprunt (8)
							Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux initial Taux actuariel	
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00					
1687 Autres dettes (total)					0,00					
Total général					700 000,00					

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle , T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB/1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE****IV
B1.2****B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert éventuelle (12)	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années) (13)	Type de taux (14)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Emprunts et dettes au 01/01/N		ICNE de l'exercice (17)
									Taux d'intérêt	Charges d'intérêt (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		278 034,53					60 102,38	4 012,46	0,00
1641 Emprunts en euros (Total)		0,00		278 034,53					60 102,38	4 012,46	570,25
1643 Emprunts en devises (Total)		0,00		278 034,53	4,33	F			60 102,38	4 012,46	0,00
1644 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		278 034,53					60 102,38	4 012,46	570,25

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)													
TOTAL (A)		0,00	0,00							0,00		0,00	0,00
Barrière simple (B)													
TOTAL (B)		0,00	0,00							0,00		0,00	0,00
Option d'échange (C)													
TOTAL (C)		0,00	0,00							0,00		0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)													
TOTAL (D)		0,00	0,00							0,00		0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)													
TOTAL (E)		0,00	0,00							0,00		0,00	0,00
Autres types de structures (F)													
TOTAL (F)		0,00	0,00							0,00		0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00							0,00		0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant du couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indice hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie. Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		IV – ANNEXES	
	B1.4	IV	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tranche)	Nombre de produits % de l'encours	1 100,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	278 034,53		0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits % de l'encours					0 0,00	0 0,00
	Montant en euros					0,00	0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

		IV – ANNEXES
		ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE
	B1.5	IV B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert		Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Montant des commissions diverses	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Primes payées pour l'achat d'option	Primes éventuelles
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N									
Taux fixe (total)		0,00					0,00			0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00			0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00			0,00	0,00
Total		0,00					0,00			0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swap/cion).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ÉTAT DE LA DETTE – DÉTAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	
	IV B1.5

B1.5 – DÉTAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé	Effet de l'instrument de couverture			Catégorie d'emprunt (8)	
			Index (5)	Niveau de taux (6)	Taux recu (7)		
Taux fixe (total)						Charges c/668	Produits c/768
Taux variable simple (total)						0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00
Total						0,00	0,00

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME		IV	
	B1.6		IV

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dettes en capital à l’origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l’exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d’émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s’agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l’emprunt au profit d’un autre organisme sans qu’il y ait pour aultant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l’origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s’agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisées à l’article 6611 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d’échange et comptabilisées à l’article 668.

IV – ANNEXES		IV			
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES		B1.7			
B1.7 – AUTRES DETTES (Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)					
LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante		

			IV
			B2
IV – ANNEXES			
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS			
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du	
Biens de faible valeur- Seuil unitaire en dépôt duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000,00 €		28-11-2023	
Catégories de biens amortis	Durée (en années)		
	0	0	01/01/2000

	IV – ANNEXES	
	ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	
	B7.4	IV

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II 10 951 525,97
 Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	 0,00
I / II	

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N****B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATÉGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		39,00	0,00	39,00	24,20	2,00	26,20
Adjoint administratif	C	5,00	0,00	5,00	3,80	0,00	3,80
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	6,00	0,00	6,00	4,70	0,00	4,70
Adjoint administratif principal de 1ère classe ou 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	6,00	0,00	6,00	3,70	0,00	3,70
Administrateur général	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Attaché	A	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
Attaché hors classe	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Attaché principal	A	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	2,00
DA 40.000/150.000	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	1,00
DGS 80.000/150.000	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	6,00	0,00	6,00	4,00	0,00	4,00
Rédacteur principal 2ème classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur principal de 2ème classe	B	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Ingenieur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien principal de 2ème classe ou 1ère classe	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		10,00	0,00	10,00	1,90	3,30	5,20
Infirmier en soins généraux cl normale ou hors classe	A	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATÉGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Infirmier en soins généraux hors classe	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Infirmière en soins généraux de classe normale ou hors classe	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,80	0,80
Infirmière en soins généraux hors classe	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,90	0,90
Médecin de 2ème classe	A	2,00	0,00	2,00	0,00	1,60	1,60
Médecin hors classe	A	3,00	0,00	3,00	0,90	0,00	0,90
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Assistant de conservation principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		52,00	0,00	52,00	26,10	8,30	34,40

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 \times 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

	IV	B9
--	----	----

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATÉGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		FONDAMENTE DU CONTRAT (4)	NATURE DU CONTRAT (5)
			Indice (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)					0,00	
Assistant de conservation principal 2ème classe	B	CULT		0,00	A 332-8-2°	CDD
Attaché principal	A	ADM		0,00	A 332-10	CDI
Infirmière en soins généraux de classe normale ou hors classe	A	MS		0,00	A 332-8-2°	CDD
Infirmière en soins généraux hors classe	A	MS		0,00	A 332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH		0,00	A 332-8-2°	CDD
Médecin de 2ème classe	A	MS		0,00	A 332-10	CDI
Médecin de 2ème classe	A	MS		0,00	A 332-10	CDI
Rédacteur principal 2ème classe	A	ADM		0,00	A 332-10	CDI
Technicien principal de 2ème classe ou 1ère classe	A	TECH		0,00	A 332-8-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)					0,00	
Rédacteur ou rédacteur ppal 2ème ou rédacteur ppal	B	ADM		0,00	A 332-24	CDD
TOTAL GENERAL					0,00	

(1) CATÉGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Medico-social.
MT : Medico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

- 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
- 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
- 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
- 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
- 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
- 332-8-1° : Absence temporaire de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 332-8-2° : Justifie par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
- 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
- 332-8-4° : Communes nouvelles (issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création), et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
- 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quote de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.), dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
- 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
- 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsqu'il concerne remplit avant échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
- 332-12 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
- 332-12-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
- 332-12-10 : Collaborateurs de cabinet.
- A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labelisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 322-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-19 787,19	-19 787,19
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-3 500,00	-3 500,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	23 287,19	23 287,19
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	23 287,19	23 287,19

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	60 200,00	60 200,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	245 200,81	245 200,81
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	208 288,00	208 288,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	

EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		60 200,00	I
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		60 200,00	60 200,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	60 200,00	60 200,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	245 200,81	III
	Ressources propres externes de l'année (a)	14 635,88	14 635,88
10222	FCTVA	14 635,88	14 635,88
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b) (4)	230 564,93	230 564,93
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
15112	<i>Provisions pour litiges et contentieux</i>	27 548,50	27 548,50
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	32 485,05	32 485,05
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	200,00	200,00
281351	<i>Bâtiments publics</i>	6 693,92	6 693,92
281578	<i>Autre matériel technique</i>	2 780,00	2 780,00
281828	<i>Autres matériels de transport</i>	7 950,00	7 950,00
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	38 923,82	38 923,82
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	10 815,89	10 815,89
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	103 167,75	103 167,75

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

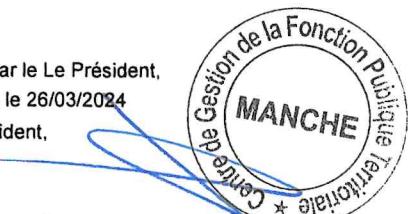
(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un loyer ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par le Le Président,
A Saint-Lô, le 26/03/2024
Le Le Président,



Délibéré par le Conseil d'administration, réuni en session Ordinaire.

A Saint-Lô, le 26/03/2024

Nombre de membres en exercice : 25
Nombre de membres présents : 17
Nombre de suffrages exprimés : 23
VOTES : Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0

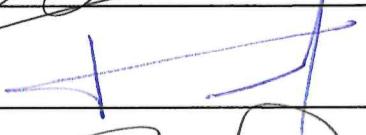
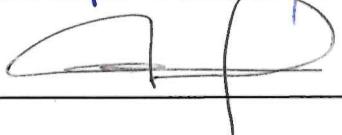
Date de convocation : 12/03/2024

Les membres du Conseil d'administration,

Jacques BONO	
Jean-Dominique BOURDIN	
Valérie BUSSON	
Jacques COQUELIN	
Francis D'HULST	
Grégory GALBADON	
Fany GARCION	
Béatrice GOSELIN	
Carine GRASSET-MAHIEU	
Béatrice GROF	
Jacques GROMELLON	
Jean-René GUERIN	
Alain LECLERE	

Alain LECHENAILLER

ARRETE ET SIGNATURES

Hubert LEFÈVRE	
Emmanuelle LEJEUNE	
Jean-Pierre MARQUEST	
Christine LESOUEF	
Catherine BIHEL	
Michel PICOT	
Annie POISSON	
Maryvonne RAIMBEAULT	
Thierry RENAUD	
Loïc RENIMEL	
Mikaëlle SEGUIN	
Alain SEVÈQUE	

Certifié exécutoire par le Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

050-285000055-20240409-22BP-DE

A Saint-Lô, le

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024

Publication : 09/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

